

SMICTOM des Flandres

2022

Revue de presse

2^{ème} Semestre 2022



Document réalisé dans le cadre du rapport annuel de l'année 2021, sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.

Attention, les déchèteries du SMICTOM des Flandres seront fermées l'après-midi lundi et mardi

Les déchèteries de Bailleul, Ebblinghem, Estaires, Hazebrouck, Laventie, Estaires, Nieppe et Steenbecque ne seront ouvertes que le matin lundi et mardi en raison de la canicule. Les jours de fermetures restent identiques.



La canicule

de ces prochains jours aura eu raison de plusieurs déchèteries en Flandre.

Publié: 16 Juillet 2022

[Météo France](#) annonce 36 degrés lundi 18 et 38 mardi 19 juillet avant de redescendre à 26 degrés mercredi. C'est pour cette raison que le Syndicat en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères (SMICTOM) va fermer ses 7 déchèteries ces deux premiers jours de la semaine durant l'après-midi.

Dans le détail, les déchèteries de Bailleul, Estaires et Ebblinghem restent fermées mardi, comme d'habitude, sauf pour l'amiante qui pourra être apportée mardi matin à Bailleul. « *Le SMICTOM a rappelé les usagers qui avaient rendez-vous mardi après-midi pour le décaler le matin et il y a eu une vraie compréhension* », se félicite Philippe Broutele, le président du syndicat.

Les déchèteries d'Hazebrouck, Laventie, Nieppe et Steenbecque seront donc ouvertes lundi et mardi matin, de 8 heures à 12 h 30, soit plus tôt que d'habitude afin de permettre autant de passages dans la journée malgré la fermeture l'après-midi.

Opercule, bouchons, compactage? Ce qu'il faut savoir au moment de jeter nos déchets

Avec les nouvelles consignes de tri et la mise en place de la redevance incitative en Flandre, de nombreuses questions se posent sur nos poubelles. Nous sommes allés voir chez Paprec à Harnes, qui trie les déchets recyclables du SMICTOM.



Chez Paprec, on recommande de ne pas déchirer les papiers avant de les jeter. Photo Pib - VDNPQR Publié: 17 Juillet 2022

Que faire de l'opercule du yaourt ? *« Le mieux, c'est de le mettre dans le pot avant de jeter le tout à la poubelle, comme ça il ne va pas se perdre »*, répond Jonathan Decottignies, le directeur commercial des marchés public pour [Paprec](#) dans les Hauts-de-France.

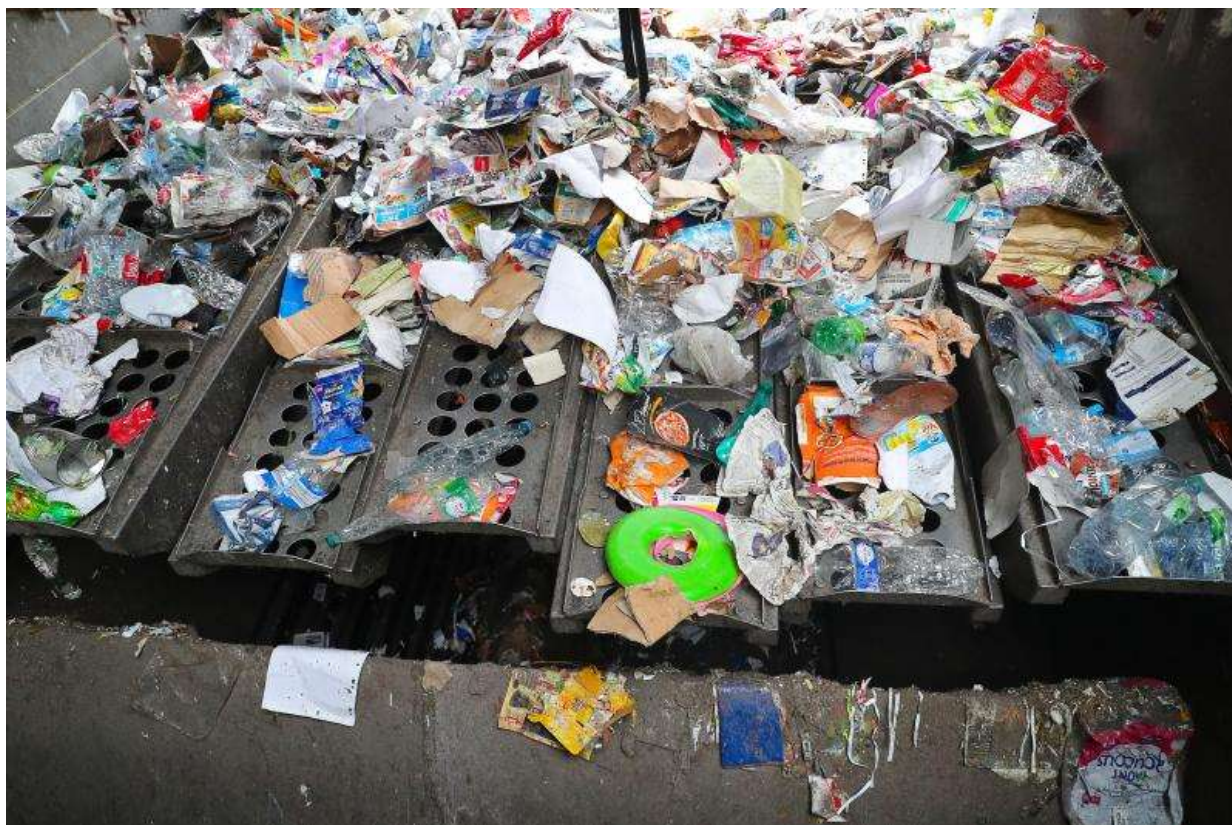
Peut-on empiler les yaourts ? Surtout pas ! Notre spécialiste demande de ne surtout pas les empiler : *« Nos machines de tri optique sont conçues pour un pot vide et si on les empile, ils deviennent plus lourds et risquent de ne pas être pris en compte dans la ligne de tri. »* De même, excepté l'opercule, il ne faut rien mettre dedans.

Faut-il laver les emballages ? Pas besoin. Ni le pot de yaourt, ni les conserves, même s'il est important que ces contenants soient bien vidés par ne pas venir salir les lignes de tri et provoquer de très mauvaises odeurs. Voilà de quoi faire quelques économies d'eau pour les adeptes du lavage.



Le centre de tri de Harnes reçoit tous les déchets recyclables du SMICTOM, soit 2 à 3 camions par jour. Photo Pib - VDNPQR

Peut-on écraser les emballages ? « *Aucun problème, de toute manière ils seront compactés dans le camion qui va ramasser vos poubelles* », lance Jonathan Decottignies. Une excellente nouvelle au regard de [l'instauration de la redevance incitative](#) qui [va pénaliser ceux qui sortent leurs poubelles trop souvent](#). Écrasés, compactés, les déchets prennent moins de place dans les bacs et les sacs et ça aide pour ne sortir que 12 fois par an ses poubelles, soit le nombre de levées comprises dans la part fixe de la redevance incitative en Flandre intérieure et Flandre-Lys.



Le SMICTOM fait figure de bon élève pour le tri au centre de Paprec à Harnes. Photo Pib - VDNPQR

Comment compacter les bouteilles plastiques ? Si la CCFI donne comme conseil d'éliminer les bouteilles d'eau pour réduire ses déchets, Paprec indique qu'il faut mieux écraser les bouteilles dans le sens de la longueur, toujours pour favoriser le tri : « *Plus la surface de l'objet est petite, plus de tri est compliqué* », précise Jonathan Decottignies. En revanche, le sens de compactage importe peu pour les canettes en inox ou aluminium. Pour les conserves en fer, l'homme recommande de les aplatir « *pour éviter que d'autres emballages se mettent dedans* ».

Et le bouchon ? Oui et encore oui, il faut laisser le bouchon des bouteilles, peu importe le modèle. Et cela permet de garder le contenant bien comprimé. Explications : « *Un bouchon seul est trop petit et risque de ne pas être trié alors que quand il part avec sa bouteille, l'usine déchiquette le tout et sépare ensuite les différents plastiques.* »

Ni boule ni déchirure. Pour le papier, plus c'est gros, mieux c'est. Certes, il existe une certaine satisfaction à déchirer un papier dont on n'a plus besoin, ou le mettre en boule en mimant un panier de basket avec sa poubelle, mais Paprec préfère une feuille complète pour un recyclage optimal.



Ne pas mettre en sac dans le bac jaune. Paprec préfère que les déchets recyclables soient jetés en vrac dans le bac jaune. Cela permet de voir tout de suite si les déchets sont les bons, puis de sauter l'étape ouverture du sac. « *Si nos agents trouvent un sac noir, cela part directement en refus de tri car il peut y avoir des matières ou objets dangereux dedans* », justifie Paprec.

Est-ce que tout est valorisé ? Non, le site de Paprec situé à Harnes, près de Lens, reçoit les déchets de 615 000 habitants, ce qui représente 40 000 tonnes par an dont 32 000 sont recyclés. Le reste, soit 8 000 tonnes, est incinéré. il s'agit d'erreurs de tri, de déchets trop petits.



Ce qu'il faut absolument éviter. Paprec voit encore trop de tuyaux d'arrosage, de bac à linge, des jouets, une vieille piscine trouée. Les gros cartons doivent aller en déchetterie. Il ne faut pas oublier que les bacs sont prévus pour les ordures ménagères. Pour tout le reste, la solution se trouve en déchetterie ou à la ressourcerie si l'objet est en bon état.

Flandre et Audomarois : les élus visitent Paprec pour réfléchir au futur centre de tri

Les syndicats de collecte et de traitement des ordures ménagères des Hauts de Flandre, Audomarois, Flandre intérieure et Flandre-Lys sont décidés à financer un centre de tri. C'est avec cette idée qu'ils sont allés visiter Paprec à Harnes, le seul site labellisé par Citeo de la région.



Les élus de Flandre et de l'Audomarois ont voulu voir fonctionner un centre de tri de dernière génération. Photo PIB - VDNPQR Publié: 22 Juillet 2022

Aujourd'hui, les déchets recyclables des ménages de l'Audomarois sont envoyés par le SMLA à Arques et Aire-sur-la-Lys pour être triés par [Récup'Aire](#). Ceux des Hauts de Flandre et d'une partie de la Flandre intérieure (SIROM) vont aussi chez Récup'Aire. Enfin, la Flandre-Lys et la moitié de la Flandre intérieure (SMICTOM) traite avec le groupe Paprec qui possède un centre à Harnes, près de Lens.

[Après des années d'étude et de réflexion](#), ces trois syndicats, déjà alliés pour l'incinérateur à Arques, [veulent construire un centre de tri](#). D'où cette visite chez Paprec, seule entité de la région à être reconnue par CITEO pour la prise en charge de plus de plastiques. Cette reconnaissance permet de toucher des aides financières plus importantes. « *En aucun cas cette visite n'est organisée pour faire de la pub pour Paprec, insiste dans le bus Philippe Broutele, président du SMICTOM. Nous venons pour voir comment fonctionne un centre qui prend en compte les nouvelles consignes de tri.* »

Taille du bâtiment, flux de camions, organisation de la chaîne de tri... Les élus présents à Harnes ont pu poser toutes leurs questions à Jonathan Decottignies, le directeur commercial de Paprec dans les Hauts-de-France. À ce jour, les trois syndicats ont déposé leur dossier à CITEO, mais ils n'ont pas encore trouvé le terrain pour le futur centre de tri. Ils ne savent pas non plus qui sera l'exploitant mais cette visite aura permis d'avoir une vision claire sur l'investissement qu'il faudra faire : « *Transformer un centre de tri pour obtenir la certification CITEO, c'est 5 millions d'euros* », a conclu le spécialiste de chez Paprec.

Sa structure métallique continue à s'user, la déchetterie d'Estaires en sursis

Par Claire Couillez-Brouet
3-4 minutes

Interdite quelques jours au public en août à cause des fortes chaleurs, la déchetterie d'Estaires reste menacée d'une fermeture si l'oxydation de sa structure métallique s'intensifie.



L'équipement est en sursis. Publié: 6 Septembre 2022 à 12h00

« On a relevé 70° sur la structure métallique, là où marchent les usagers et roulent les voitures ! » En une seule phrase, Philippe Broutele justifie [la fermeture de la déchetterie d'Estaires au public les 12 et 13 août](#). « Les plaques en acier avaient chauffé pendant la journée sans refroidir pendant la nuit. Avec le lundi férié et la fermeture hebdomadaire du mardi, on a eu cinq jours pour que cela redescende, sachant qu'avec la sécheresse je n'ai pas voulu que l'on arrose pour refroidir. » Le président du SMICTOM, le syndicat qui gère les déchetteries en Flandre, précise que « les agents ont été affectés ailleurs pendant la fermeture ».



Le mauvais état de la structure est avéré.

Un épisode ponctuel qui rappelle que l'équipement d'Estaires, le seul à être encore doté d'une structure métallique dans le territoire du SMICTOM des Flandres, vit sous la menace d'une fermeture. Au printemps 2021, Philippe Broutele déclarait sur la base d'un rapport de l'organisme de contrôle : « *On nous donne entre six mois et un an d'utilisation.* » En l'absence de pluies ces derniers mois, « *l'oxydation continue, certes, mais de manière moins rapide* ». La durée de vie de l'équipement est prolongée. « *Elle est en sursis, elle disparaîtra comme les autres.* » Quand lors d'un contrôle son état sera jugé incompatible avec l'accueil du public : « *On démontera la structure métallique et on fera un accueil en bas de quai seulement, comme à Merville. On ne prendra plus la ferraille, le bois, les encombrants...* »

La nouvelle déchetterie « ne se fera pas sous ce mandat »

Pour construire une nouvelle déchetterie, le SMICTOM a besoin « *d'un terrain de 1 à 1,5 hectare. La commune d'Estaires doit rechercher un terrain, le proposer à la CCFL qui doit le valider et ensuite le proposer au SMICTOM.* » Le président affirme qu'aucun terrain ne lui a été soumis à ce jour. « *Cette construction ne se fera pas sous ce mandat, c'est clair.* »

Hazebrouck : les agents de la ville verbalisent les dépôts sauvages

Par Marie Lagedamon

Avec l'entrée en application de la « redevance incitative » en janvier, qui facture les collectes en fonction du volume de déchets produits, la lutte contre les dépôts sauvages pourrait s'intensifier. Depuis cet été, des agents de la ville d'Hazebrouck ont commencé à sensibiliser... et à verbaliser.



Les ordures ménagères retrouvées dans les poubelles publiques peuvent faire l'objet de fouilles de la part des ASVP d'Hazebrouck. Publié: 8 Septembre 2022

La scène se passe un vendredi après-midi, place Jeanne-d'Arc. Autour de la poubelle de la ville, un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) fouille un sac noir d'ordures ménagères qui n'avait rien à y faire, à la recherche d'éléments d'identification. [La lutte contre les dépôts sauvages fait partie des missions du syndicat mixte des ordures ménagères \(SMICTOM\) des Flandres](#). Elle a proposé à ses communes adhérentes une nouvelle session pour former leurs agents.

Une amende de 135 euros

Trois agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont désormais habilités à Hazebrouck à dresser des procès-verbaux pour sanctionner ce délit contre l'environnement. Des dépôts sauvages d'ordures ménagères ont été relevés place Jeanne-d'Arc mais aussi rue Nationale. « *Les premières sensibilisations ont débuté mi-juillet, il y a, depuis, déjà eu des verbalisations* », indique la mairie. L'amende encourue est de 135 euros.

Révolution des poubelles : contre les asticots dans les bacs, ils veulent plus de levées

Par Geoffroy de Saint Gilles
6-8 minutes

Élise Vanholderbeke, d'Hazebrouck, et Stéphane Dumont, de Flêtre, ont voulu être les porte-parole de tous ceux qui se plaignent d'avoir des asticots dans leurs poubelles. Pour eux, c'est une conséquence de la redevance incitative qui oblige à sortir moins souvent ses déchets.



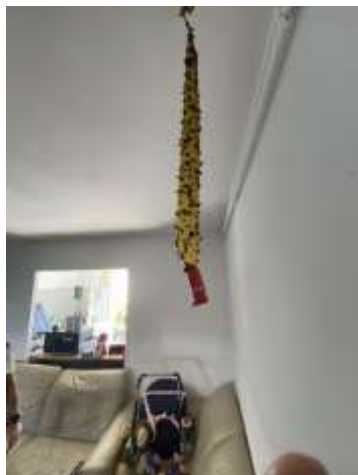
Elise

réclame plus de passages dans la part fixe de la redevance incitative.

Publié: 20 Septembre 2022

Le constat. Élise Vanholderbeke loue un logement à Hazebrouck. La semaine dernière, elle range son bac noir après le passage du camion poubelle : « Là, j'ai vu dedans des centaines d'asticots. Je me suis demandé si j'étais la seule avec ce problème alors j'ai publié un message sur Facebook et ça a été un véritable déferlement. J'ai reçu plus de 100 messages ! » Le Flêtrois Stéphane Dumont n'arrive pas à se débarrasser des petites bêtes qui pullulent dans son bac depuis le début de l'été.

Le contexte. En Flandre intérieure, les bacs, c'est nouveau. Dans le cadre de [l'instauration de la redevance incitative](#) en janvier, des bacs ont été distribués par la communauté de communes (CCFI) qui pilote cette [véritable révolution](#). En effet, les habitants ne vont plus payer une taxe poubelle calculée sur la valeur de leur maison. À partir du 1er janvier, ce sera une redevance qui comprend une part fixe prenant en compte la composition du foyer et une part variable en fonction du nombre de fois où les bacs jaune et noir ont été vidés. La part fixe autorise 12 levées pour chaque poubelle, après il faut payer pour chaque levée supplémentaire la somme de 3 € pour un petit bac, et jusqu'à 14 € pour un grand format.



Elise est obligée de piéger les mouches plus nombreuses qu'avant.

La colère. *« J'étais content d'avoir des bacs, c'est plus propre, explique Stéphane. Chez nous, on a supprimé les bouteilles en plastique, acheter un composteur, pris du lait en brique car ça prend moins de place... On joue le jeu mais on a des asticots. C'est infernal. »* Surtout que l'épouse de Stéphane est assistante maternelle, avec les couches qui s'accumulent. Le foyer d'Elise compte six personnes, dont un bébé. Dans son salon, un adhésif est rempli de mouches : *« C'est cauchemardesque, lance l'Hazebrouckoise. Je ne suis pas contre la redevance, mais il faut plus de passages. Garder un mois sa poubelle, c'est trop long. »* Rappelons que la collecte des ordures ménagères a lieu chaque semaine alors que celle des déchets recyclables tous les quinze jours. Élise a même appelé l'agence régionale de santé pour décrire cette situation.

Problème de bacs ? Élise ne comprend pas d'où viennent ces asticots. Elle suspecte même les bacs. Interrogée, la société ESE, qui les a fabriqués et distribués, répond : *« C'est du plastique, soit une matière inerte, il est impossible que des larves s'y développent. Nous n'avons pas de retours particuliers sur ce problème ailleurs. »*

Leur solution. Élise comme Stéphane ferment leurs sacs, ils ont lavé leur bac mais le problème persiste. *« Il faut mettre 24 levées par an dans la part fixe de la redevance, pense Élise. Douze, c'est trop peu. Il faut vraiment que la CCFI nous écoute, que l'on se mette autour d'une table pour discuter. »* Jusqu'à présent, les élus de l'intercommunalité [ont refusé d'organiser une réunion publique](#) au sujet des poubelles. Interrogée sur le sujet, Élisabeth Boulet, première vice-présidente en charge de ce dossier, indique qu'il n'y aura pas de levées en plus : *« Nous savons que ce problème d'asticots existe, je pense que c'est fortement lié à la chaleur. »*

Gérer les bacs. [La redevance incitative a été instaurée en 2005 en Flandre Lys.](#) François-Xavier Henneon, vice-président en charge de la collecte des déchets ménagers, explique : *« Avec la mise en place des bacs, c'est normal qu'apparaisse ce problème d'asticots mais les gens vont apprendre à les éviter. Aujourd'hui, nous n'avons pas de retours des habitants. »* Philippe Brouteele, le président du syndicat en charge des déchets (SMICTOM), ajoute : *« Je n'ai jamais eu d'asticots. J'ai l'impression que les gens se font un monde avec pas grand-chose. »* Et les deux élus de conseiller de mettre des sacs bien fermés, du marc de café ou du bicarbonate de soude contre les odeurs et de bien laisser son bac toujours fermé.

Les bennes à déchets verts du Doulieu, utiles à plusieurs villages, pourraient disparaître

Par Claire Couillez-Brouet

Au Doulieu, une pétition demandant de maintenir les bennes à déchets verts a recueilli une centaine de signatures. Bientôt supprimées à cause de travaux, leur avenir sera débattu lors d'une réunion publique.



Le maire

présente le projet qui va nécessiter d'enlever les bennes à déchets verts.

Publié: 22 Septembre 2022

Le contexte

Grand rue, à côté du bâtiment de la commune au niveau de l'arrêt de bus sur le terrain de gravillons, deux bennes sont à disposition pour les déchets verts. Un service qui pose aujourd'hui de nombreux problèmes, déplore le maire. « À plus de 70 %, elle est utilisée par des professionnels, des gens extérieurs au village. » Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, « il n'y a aucun moyen de la fermer ou de contrôler. On retrouve des sacs-poubelles, des fenêtres, de la tôle amiantée... »

Pour Dominique Walbrou, ces bennes pâtissent de l'absence de points de collecte de ce genre à Estaires ou La Gorgue, mais aussi du mauvais fonctionnement de la déchetterie d'Estaires : « Je pense qu'on a plus de déchets verts ici qu'à la déchetterie d'Estaires. » Des riverains des bennes dans sa commune se plaignent régulièrement du bruit, de la poussière.

Le changement

[Le site va être transformé.](#) Le bâtiment atelier et réserve municipale sera rénové, des places de parking avec revêtement drainant créées, l'arrêt de bus aménagé. À l'arrière, à la limite avec le terrain de foot, le projet prévoit une aire de jeux pour enfants, un espace fitness et un terrain de pétanque. « Il n'y a pas du tout de place pour ces bennes. »

Le chantier a pris du retard mais « *il va démarrer doucement en octobre. Je pense pouvoir conserver les bennes jusqu'aux vacances de la Toussaint.* » Pour le moment, le maire n'a pas d'autre solution pour les implanter : « *Je cherche depuis presque huit ans, mais on ne trouve pas.* » Et d'évoquer des techniques simples comme le compost, le broyage ou le mulching qui permettent aux particuliers de réduire ces déchets verts.



Les abords des bennes doivent régulièrement être nettoyés par les employés de la commune.

Les propositions

Un mystérieux et anonyme « collectif des contribuables douliusiens » a déposé à la mairie et à la rédaction de La Voix du Nord une pétition qui compte une centaine de signatures. Un courrier où il est demandé au maire « *de réfléchir avec son équipe à des alternatives à la suppression* » des bennes, « *service qui facilite grandement la vie* ».

Dominique Walbrou chiffre à 5 000 euros le coût que supporte la commune chaque année pour ces bennes, puisque les agents doivent notamment nettoyer les abords et porter à la déchetterie ce qui ne relève pas des déchets verts. « *Et je devrais payer pour des caméras ou des badges pour contrôler l'accès ? C'est énorme en investissement et après en maintenance ! Après, si les habitants veulent à tout prix garder les bennes, ils devront aussi éventuellement accepter des hausses d'impôts.* »

Le débat

Début octobre, la municipalité va organiser une réunion publique sur la REOMI, la mise en place de [la redevance incitative](#) sur le territoire. « *On va en profiter pour parler de ça. Avant, on aura envoyé un petit courrier sur le sujet.* » Sous forme de sondage, les habitants pourront exprimer leur préférence parmi deux terrains proposés pour accueillir les bennes, mais qui devront être sécurisées « *pour un coût de 20 à 40 000 euros selon l'endroit* ». Mais le maire doute que les riverains des sites proposés apprécient.

Collecter en porte à porte ? « Hors de question »

« *Ce n'est même pas la peine de commencer avec une once d'imagination sur une collecte en porte à porte des déchets verts. C'est hors de question !* » Comme à son habitude, Philippe Brouteele, le président du SMICTOM ne mâche pas ses mots, n'en déplaise aux signataires de la pétition du Douliou qui évoque cette possibilité.



Il n'y aura pas de collecte des déchets verts au Doulieu assure le SMICTOM.

Pour Philippe Broutele, le maire prend la bonne décision en consultant ses administrés sur leur volonté de maintenir ces bennes, de manière sécurisée tout en acceptant d'en supporter les coûts. Il y voit l'unique moyen d'éviter « *que des professionnels les utilisent gracieusement, alors qu'ils facturent cette prestation à leurs clients* ». Mais aussi « *d'y retrouver beaucoup d'autres choses que des déchets verts* », notamment des déchets ménagers en quantité croissante avec la future redevance incitative.

Un souci au Doulieu, mais aussi dans d'autres communes, « *presque toutes celles de la CCFI ont ce genre de bennes* ». Philippe Broutele rappelle que le ramassage des bennes est facturé au final à la CCFI, qui supporte aussi le coût de la collecte des déchets végétaux à Bailleul et Hazebrouck. « *La tonne dans les bennes ou en déchetterie est facturée 50 euros, en porte à porte elle revient à 120 euros.* »

Louer au lieu d'acheter, c'est le credo d'Empruntout à Merville

Par Claire Couillez-Brouet

Drive, points de retraits délocalisés, préparation des commandes, depuis son ouverture début 2020, le magasin de vrac Un Caou dans l'bocal à Merville étoffe son offre de services. Le dernier en date s'appelle Empruntout pour louer au lieu d'acheter.



Emmanuelle

Delebecque devant les jouets qui sont proposés à la location via le service Empruntout.

Publié: 24 Septembre 2022

Dans la continuité de « *la démarche zéro déchet* » qui fait l'essence même du [magasin de vrac qu'elle a ouvert en janvier 2020](#), Emmanuelle Delebecque propose un nouveau service. « *Je l'ai appelé Empruntout. Le but c'est d'aider les gens à réduire leurs achats, à consommer moins.* »

La commerçante l'assure, le principe est simple : « *Cela se passe dans le magasin, on peut venir louer des objets à petit prix, ou gratuitement si on apporte un autre objet en échange.* » Depuis juillet, ce sont des jouets, livres et déguisements, exposés à l'entrée du magasin et entrés dans un catalogue à consulter en ligne. Des jouets qui viennent de dons qui peuvent être neufs, vendus dans le magasin. « *Cela peut être utile quand on voit que parfois les enfants jouent très peu avec les jouets que l'on achète, qui coûtent chers et prennent de la place. Ou alors pour les grands-parents, pour occuper les petits-enfants pour les vacances.* »

Bientôt des outils, de l'électroménager

Pour louer pendant une semaine, si on a souscrit un abonnement la plupart des articles sont gratuits, sauf quelques exceptions. Il est aussi possible de ne pas s'engager dans un abonnement et de régler la location. Ou alors, de choisir le troc pour ne rien payer. Et c'est comme cela que l'offre d'articles à louer s'étoffe et se renouvelle.

Ce principe, Emmanuelle Delebecque compte l'étendre à d'autres familles de produits, « *le petit électroménager. Par exemple, l'appareil à raclette qu'on utilise une fois par an, pourquoi l'acheter ?* » En projet aussi, « *les outils pour le jardinage ou le bricolage, les meubles.* » Ce qui nécessiterait éventuellement, dans le futur, de trouver un local adapté à ce service.

Succès pour le frigo solidaire

Ce matin-là, du pain, dont une jolie miche et des pommes de terre attendent de trouver preneur dans le frigo solidaire. Installé en janvier devant la boutique d'Emmanuelle Delebecque grâce à un partenariat entre le Smictom et l'association Identités Mutuelle, partenaire de l'association Les frigos solidaires, il ne désemplit pas. « *Dès qu'il est plein il est vidé. Ça tourne bien, constate la commerçante. Je pense que cela aide beaucoup de gens.* »



Pour rappel, chacun peut y déposer des produits frais ou en conserves, du pain, des fruits et des légumes, aux horaires d'ouverture du magasin. Et chacun y prend ce qu'il veut. « *Un jeune client cultive un potager spécialement pour le frigo solidaire. Et une personne retraitée m'a apporté un petit cadeau pour me remercier, ce frigo l'aide à manger correctement.* » Reste aux restaurateurs locaux de prendre cette vertueuse habitude.

Flandre et Flandre-Lys : le besoin de nouvelles déchetteries est de plus en plus criant

Par Marc Le Tellier
4-6 minutes

Les Flamands ont de plus en plus recours à l'apport volontaire. L'ouverture des déchetteries aux services municipaux de 35 communes le 1er octobre, combinée au vieillissement de l'équipement d'Estaires, pourraient causer des problèmes d'usage.



Les particuliers habitués à déposer bois, ferraille et encombrants à Estaires seront incités à aller à Bailleul ou à Laventie. Publié: 27 Septembre 2022 à 18h22

Rien n'est officiellement tranché, mais l'idée fait son chemin. Lundi soir, au syndicat mixte de traitement et de collecte des ordures ménagères des Flandres (SMICTOM), Philippe Brouteele, le président, a annoncé le probable démontage du quai de [la déchetterie d'Estaires](#) : « *On sait que la messe est dite pour cet équipement. Je me demande s'il n'y a pas intérêt à interrompre les contrôles de sécurité coûteux de l'APAVE qui permettent de le maintenir ouvert.* »

Repli à Laventie et Bailleul

Depuis avril 2021, en effet, l'accès au quai est **limité à un véhicule**, et l'avenir de la structure métallique, corrodée donc fragile, est suspendu à des **inspections régulières**. La commission déchetterie, prévue fin octobre, pourrait sceller définitivement le sort du plateau surélevé. Et donner ainsi naissance à une réplique de l'équipement mervillois : rue Deroide, toutes les bennes sont, de longue date, « en bas de quai », posées à même le sol. Utile pour ramener ses déchets végétaux – « *ça va d'ailleurs très vite* », glisse Philippe Brouteele –, mais **incompatible avec le dépôt de ferraille, de bois et d'encombrants**. Les utilisateurs devraient donc se replier sur les déchetteries de Laventie et Bailleul pour ce type de produits, alors que l'apport volontaire, de carton notamment, a fortement augmenté ces dernières semaines, confirme la directrice générale des services, Nathalie Hembert.

Doit-on redouter des files d'attente à l'entrée à Bailleul et Laventie ? C'est possible, d'autant qu'à partir du 1er octobre, les services techniques des 35 communes du SMICTOM auront accès aux déchetteries,

selon un protocole d'utilisation précis. Les créneaux « *les moins fréquentés* » ont été repérés, indique le SMICTOM, et le recours à ce nouveau service se fera uniquement sur prise de rendez-vous, de sorte « *à identifier la nature des déchets et les volumes* ». Dans ce contexte, la construction des nouvelles déchetteries de [Merville](#) et d'Hazebrouck revient sur le devant de la scène. Le lancement de la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre est imminent, malgré l'absence « *d'assiette foncière définitive du site mervillois* ». L'objectif d'ouverture en 2023 ne semble plus tenable que pour Hazebrouck.



La déchetterie de Merville, qui sera installée sur la friche de la gare, attendra encore pour le début des travaux. Aucun calendrier s'est pour le moment fixé.

ENVIRONNEMENT

Déchetterie de Merville : le projet n'avance pas

MERVILLE/ESTAIRES Alors que les travaux n'ont toujours pas débuté pour la déchetterie de Merville, celle d'Estaires reste en situation d'alerte à cause d'un état de corrosion avancée. Le syndicat mixte intercommunal de la collecte et du traitement des ordures ménagères (Smictom) fait le point.

LE CONTEXTE

- Le **SMICTOM des Flandres** poursuit la réhabilitation des déchetteries de son territoire.
- **Depuis 2017**, les nouvelles déchetteries de Bailleul et Laventie sont opérationnelles.
- **Les déchetteries de Merville et d'Hazebrouck** n'en sont qu'à la phase d'études alors que celle d'Estaires est en mauvais état.

JEAN-BAPTISTE PLOKART

Le dossier alimente les conversations depuis plusieurs mois maintenant et ça n'est pas près de s'arrêter. La gestion des déchetteries par le Smictom des Flandres et en l'occurrence celles de Merville et d'Estaires est loin d'être un long fleuve tranquille. Lors du dernier comité syndical présidé par Philippe Brouteelle, lundi 26 septembre, le sujet est revenu dans les débats sans toutefois y voir un peu plus clair concernant la date des travaux.

« Les délais ne sont toujours pas connus car nous n'avons pas reçu les documents certifiant les délimitations de la déchetterie », explique Philippe Brouteelle. Pour celle d'Hazebrouck en revanche, tout a été reçu et nous avons commencé l'étude jaune et flure en avril dernier. « Seule éclaircie à l'horizon : de nouvelles études sont prévues pour le mois d'octobre 2022.

Les deux sites de Merville et d'Hazebrouck feront l'objet d'une étude de maîtrise d'œuvre, pour un coût estimé à 160 000 euros. « Cette mission est le signe moteur de l'avancée du projet », estime le président du Smictom des Flandres.

« L'accès est limité à un seul véhicule depuis avril 2021, mais on connaît l'avenir de cette déchetterie. »

Philippe Brouteelle, président du Smictom des Flandres

À ESTAIRES, LA MENACE PLANE

Alors que les travaux n'ont pas encore débuté pour ces deux déchetteries, une autre alerte par son état de corrosion avancée : Estaires. « L'accès est limité à un seul véhicule depuis avril 2021, mais on connaît l'avenir de cette déchetterie », s'obstine Philippe Brouteelle. Il va falloir démonter le quai, pour pouvoir rouvrir et assurer la sécurité lorsqu'elle sera fonctionnelle. « Pour cela, Philippe Brouteelle veut suspendre les contrôles techniques réalisés par l'APAVE, coûteux. Mais pour cela il faut fermer l'équipement. L'enjeu : supprimer le quai dangereux existant et passer la déchetterie en « bay de quai ». La fermeture de la déchetterie d'Estaires aura pour conséquence de faire converger les usagers vers les déchetteries de Bailleul et de Laventie. ■

Flandre : la collecte des déchets est aujourd'hui « normalisée »

Par Marc Le Tellier

Le nouveau prestataire, Écodéchets, avait connu deux mois chaotiques au début du nouveau contrat, au printemps. Depuis plusieurs semaines, les erreurs de tournées ou de ramassage des poubelles ont presque disparu.



Les problèmes de ramassage relèvent aujourd'hui de l'exceptionnel, note en substance le président du SMICTOM des Flandres, Philippe Brouteele. Publié: 29 Septembre 2022

« *Aujourd'hui, nous sommes dans une situation normale de marché* », salue Philippe Brouteele. Le président du SMICTOM des Flandres, délégataire du service, peut compter les problèmes hebdomadaires sur les doigts de la main. « *On connaît quelques erreurs récurrentes dans des lieux excessivement isolés, l'impasse des Pépinières à Morbecque, l'impasse des Lombards à Vieux-Berquin, la petite rue de Sercus à Wallon-Cappel. C'est essentiellement lié à des remplacements de dernière minute de chauffeurs absents.* » « *Ce peut aussi être un problème technique, ajoute Nathalie Hembert, la directrice générale des services. Vendredi matin, un camion est tombé en panne. Mais la tournée de Thiennes et Boëseghem a été décalée à l'après-midi.* »

Amélioration au cours de l'été

[Nouveau calendrier de ramassage](#), tournées redessinées, mouvement social, tournées tronquées ou annulées, manque de personnel, [débrayages](#), tension extrême des politiques jusqu'à la [menace pure et simple de dénonciation du marché](#). Dès son arrivée en Flandre en avril, Éco.Déchets, qui a succédé à Véolia, avait connu un baptême du feu épouvantable. Jusqu'en juin, les difficultés ont perduré, provoquant la colère des habitants et des élus de la communauté de communes Flandre Lys et de ceux des 35 communes de Flandre intérieure desservies par l'entreprise iséroise. Au vu des nombreux dysfonctionnements, la communauté de communes Flandre-Lys (CCFL) avait décidé de dédommager tous les habitants [en leur offrant le mois d'avril](#), soit une perte de 250 000 euros de recettes.

Révolution des poubelles : pourquoi la CCFI veut le moins de sacs possible

Par Geoffroy de Saint Gilles

Plus de 2 000 foyers de Flandre intérieure reçoivent actuellement un courrier de la communauté de communes qui leur impose de jeter leurs déchets dans des bacs. Mais pourquoi la CCFI refuse-t-elle de donner des sacs ?



La CCFI veut éviter au maximum les sacs pour la collecte des poubelles. Publié: 4 Octobre 2022

[L'instauration de la redevance incitative](#), qui change la manière de collecter et de payer les poubelles au sein des 50 communes de Flandre intérieure, repose sur la dotation en bac à tous les foyers. Plusieurs raisons expliquent que [la collectivité impose ses bacs](#) et accepte à la marge [les sacs](#).

L'une des raisons principales est le coût du service. « *Pour une tournée avec des bacs*, explique Philippe Broutele, le président du SMICTOM (syndicat en charge des ordures ménagères), *il faut un conducteur et un rippeur dans le camion. S'il faut ramasser des sacs, cela nécessite deux rippeurs, donc un budget plus important.* » Le passage à la redevance doit faire baisser le coût pour la collectivité, qui s'élève aujourd'hui autour de 16 millions. [La CCFI délègue la compétence ordures ménagères au SMICTOM et au SIROM.](#)

Attention de ne pas sortir son sac ou son bac trop tôt, les agents de surveillance d'Hazebrouck en vigilance

Par Marie Lagedamon

4-5 minutes

Cette semaine, les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont rappelé à l'ordre des habitants et commerçants de la rue Nationale après des sacs d'ordures ménagères sortis trop tôt. L'occasion de rappeler les consignes et les risques à sortir son sac ou son bac trop tôt.



La police municipale d'Hazebrouck a rappelé à des commerçants de la rue Nationale qu'il ne fallait pas sortir ses sacs ou bacs trop tôt avant les collectes. Publié: 16 Octobre 2022

Des rappels à l'ordre avant des verbalisations ?

La redevance incitative n'est encore qu'en phase d'expérimentation jusqu'en janvier, il n'empêche... Les agents de surveillance de la voie publique de la ville d'Hazebrouck veillent à ce que les nouvelles règles soient appliquées. C'est ainsi que plusieurs commerçants de la rue Nationale ont reçu en début de semaine un rappel à l'ordre par courrier ou de vive voix quant au jour de sortie des sacs et des bacs. « *La collecte, c'est le mercredi matin, mais je suis fermé le mardi. J'ai donc sorti mes sacs lundi soir en quittant le magasin, explique l'un d'eux. Les ASVP m'ont reproché de les avoir mis trop tôt en me prévenant que je risquais une amende de 135 euros pour dépôt sauvage.* »



Des poubelles qui n'ont rien à voir avec le territoire ont déjà été constatées dans la rue Nationale, déposées par des usagers du train.

L'explication de la ville

« On souhaite que la ville reste propre, argumente la municipalité. Nous avons constaté plusieurs dépôts sauvages dans la rue Nationale, de gens qui n'habitent pas Hazebrouck, parfois même pas la CCFI et qui viennent déposer leurs déchets avant de prendre le train, c'est pour cela que les ASVP sont particulièrement vigilants et ont déjà verbalisé. Quant aux commerçants, on rappelle la règle, on fait de la sensibilisation, on compte sur eux pour qu'ils s'organisent, il n'y a pas de raison que cela fonctionne ailleurs en ville et pas dans la rue Nationale. »

Quelles sont les règles ?

Elle est édictée dans le règlement établi par le SMICTOM. On peut y lire : *« La collecte étant organisée en double poste, les déchets doivent être sortis, lorsque la collecte est organisée le matin, la veille du jour de collecte après 19 heures, ou le matin même du jour de collecte avant 6 heures. Lorsque la collecte est organisée l'après-midi, les habitants peuvent sortir leurs sacs ou bacs la veille du jour de collecte après 19 heures, ou plus tard à 12 heures le jour même de la collecte. »* Une fois le camion passé, les bacs doivent être rentrés *« au plus tard le soir même de la collecte »*.

Le non-respect des jours et horaires de collecte peut entraîner une amende de première classe, le montant s'alourdit en cas de présence permanente de sacs ou de bacs sur la voie publique. Le dépôt sauvage (le déversement de déchets dans un lieu qui n'est pas prévu pour les recueillir) peut quant à lui entraîner une amende allant jusqu'à 3 000 euros.

Flandre-Lys : des opposants à la déchetterie de Merville ont manifesté à La Gorgue

Par Marc Le Tellier
3-4 minutes

Dix Mervillois se sont invités jeudi au conseil communautaire de la CCFL. Les élus délibéraient sur la vente de terrains, dont certains consacrés à la future déchetterie.



Dix

opposants à la future déchetterie de Merville se sont rassemblés devant le siège de la CCFL, jeudi soir.
Publié: 21 Octobre 2022 à 14h35

Avec [Jean-Baptiste Smal à leur tête](#), dix habitants réunis derrière une banderole « [Non à la déchetterie de Merville en zone habitée](#) ». La « *piqûre de rappel* » que les opposants ont voulu administrer aux élus de la communauté de communes Flandre-Lys n'aura pas eu l'effet escompté. Jeudi soir, avant la séance de conseil communautaire, ni le maire de Merville, Joël Duyck, ni le président du syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMICTOM) des Flandres, Philippe Brouteele, ne se sont arrêtés devant le comité d'accueil : « *Nous avons zéro information sur l'avancement du projet* », regrette pourtant Jean-Baptiste Smal, qui lancé une pétition contre l'implantation de la nouvelle déchetterie route de La Gorgue.

Aldi, Henri Boucher et 80 places de parking

La délibération portant sur le prix des terrains de la zone d'activités de la Rivière d'or ne leur en aura pas apporté d'avantage. « *La zone dédiée à la déchetterie sera présentée en détail ultérieurement* », a commenté Philippe Pruvost, vice-président en charge du développement économique. Car c'est bel et bien d'économie dont il a été question. La CCFL a ainsi fixé à 50 euros le mètre carré dans la parcelle de 1,4 hectare consacrée à des cellules commerciales. Deux fois l'estimation des Domaines, qui tablait sur une zone artisanale, alors qu'il s'agit d'une rue « *à forte visibilité et en centralité ce qui confère une belle zone de chalandise pour les futurs commerces implantés* ». Aldi, à l'étroit dans les locaux loués rue Duhamel, va acquérir 8 145 mètres carrés pour implanter son nouveau magasin et l'enseigne Henri-Boucher et aménager un parking de 80 places.

Dans le sillage de Bruno Ficheux, six élus estairois se sont abstenus : « *On ne veut pas mettre les pieds dans les affaires de la ville de Merville.* » Et les manifestants mervillois ont quitté la salle du conseil après une heure... sans rien savoir de plus sur la future déchetterie.

Poubelles et consommation d'énergie : 5 raisons d'aller à Wallon-Cappel ce week-end

Par Geoffroy de Saint Gilles
5-7 minutes

Vendredi et samedi, le salon gratuit du développement durable est organisé à Wallon-Cappel avec de nombreux conseils sur la gestion de ses déchets, de sa consommation d'énergie et sur des travaux.



De très nombreuses astuces seront données lors du salon. Publié: 16 Novembre 2022

Pour réduire le montant de la facture poubelle. « *On espère vraiment attirer du monde et pas seulement ceux déjà convaincus par la nécessité de réduire ses déchets* », lance Élisabeth Boulet, élue du SMICTOM, le syndicat en charge des déchets qui [organise ce salon](#), et aussi vice-président de la communauté de communes de Flandre intérieure. Celle qui est maire de Méteren porte le dossier de [la redevance incitative](#) qui [s'applique au 1er janvier](#) : « *Ce salon donne de nombreuses idées et conseils, ajoute Élisabeth Boulet. Je vois que de nombreuses personnes sont encore très très loin de certaines pratiques pourtant simples.* » Attention, il ne s'agit pas de ramener ses déchets au salon même si l'association des [Bouchons d'amour de Neuf-Berquin](#) organise une collecte au profit des personnes handicapées. Les stands proposeront des produits et solutions pour remplir moins vite ses poubelles et la CCFI aura son stand pour expliquer le fonctionnement exact du nouveau système des poubelles. Enfin, l'organisme Eco-Systèmes sera présent pour récupérer du petit-électroménager qui sera ensuite recyclé.



Les organisateurs du salon de gauche à droite: Philippe Brouteele, président du SMICTOM, Michel Decool, président du SIECF, Elizabeth Boulet, vice-présidente chargée de la communication du SMICTOM, Danielle Mametz, présidente du syndicat mixte Flandre Lys (SMFL) et Jean-Claude Thorez, maire de Sailly et vice-président du SMFL.

Pour en savoir plus sur les aides aux travaux. Grâce à la présence du Syndicat Mixte Flandre-Lys, il sera possible d'en savoir plus sur les aides aux particuliers ou bailleurs pour la rénovation énergétique des logements. « *C'est très cohérent de faire ce salon, explique la présidente du syndicat Danielle Mametz, nous pourrons parler du programme Habiter mieux pour le maintien à domicile, de l'espace info énergie, des différentes aides.* » Depuis janvier, le syndicat a mis en place [un guichet unique de l'habitat](#), dont le rôle est d'orienter vers le bon interlocuteur. Vendredi à 17 h 30, les propriétaires bailleurs pourront rencontrer l'INHARI pour toutes les questions liées à la location et les normes exigées. Une balade thermique est proposée samedi à 8 h 30 pour montrer les bienfaits de l'isolation (inscriptions obligatoires pour ces deux rendez-vous au 03 59 68 40 06).

Pour en savoir plus sur le solaire. Samedi à 10 heures, en mairie de Wallon-Cappel, une conférence est donnée sur l'intérêt du solaire thermique ou photovoltaïque dans notre région. Quand est-ce intéressant, combien ça coûte et combien ça rapporte ? (inscription obligatoire au 03 59 68 40 06)

Pour une sortie en famille. Ce salon en accès libre propose des animations pour réduire ses déchets mais aussi une tombola des enfants et une autre pour les adultes. Samedi à 15 h 30, un spectacle de magie sera suivi d'un goûter.

Pour faire un peu de troc. Une table de troc, pour la première fois, va être installée. Objets, textiles, accessoires pourront être échangés et pour tout ce qui ne trouvera pas preneur, ce sera Flandre Récup qui le prendra en charge pour la ressourcerie d'Hazebrouk. Attention à ne proposer que des objets en bon état et fonctionnels.

Rendez-vous à partir de vendredi à 16 h l'espace Vandenbossche (face à l'église) de Wallon-Cappel, et samedi de 9 h 30 à 18 h 30. Entrée gratuite.

ENVIRONNEMENT

Le salon du développement durable mutualise ses forces

WALLON-CAPPEL Créé en 2013, le salon ne sera plus uniquement organisé sous l'égide du SMICTOM cette année. Le SIECF et le SMFL s'ajoutent pour un événement plus global.

MATHIEU DERVAUX

D'une pierre deux coups. L'expression pourrait s'appliquer au salon du développement durable qui se déroulera vendredi 18 et samedi 19 novembre. Se déroulant chaque année autour de la semaine européenne de réduction des déchets, il est renforcé par le syndicat intercommunal d'énergie des communes de Flandre (SIECF) et le syndicat mixte Flandre et Lys (SMFL) pour cette nouvelle édition qui coïncide avec la période de la journée nationale de la précarité énergétique (24 novembre).

ATELIERS, ASTUCES ET INFORMATIONS SERONT AU PROGRAMME

Le vendredi proposera deux ateliers aux participants : un sur la réduction des déchets, l'autre à destination des propriétaires sur les aides qu'ils peuvent bénéficier en termes de rénovation énergétique. Le samedi sera, quant à lui, dédié à des animations mais également une balade autour de logements avec une caméra thermique (sur inscription) et une rencontre sur l'énergie solaire (sur inscription).

Afin de convaincre son auditoire, le salon se veut vertueux : « Il n'y aura de contenants en plastique, des nappes et serviettes en tissu et de la déco en bois », précise la maire de Méteren. « L'objectif à terme, c'est



Philippe Broutele accompagné de Michel Decool, Elizabeth Boulet, Danielle Mametz et Jean-Claude Thorez.

qu'il n'y ait plus besoin de poubelles sur l'événement », poursuit-elle. Vous aurez la possibilité de ramener votre petit électroménager, des vêtements ou objets dont vous ne vous servez plus pour qu'ils soient recyclés.

RÉCOMPENSES POUR LES ENFANTS

La journée permettra enfin de récompenser les enfants grâce à deux concours. Celui « Les bouchons d'amour » sur la collecte dans les écoles de bouchons en plastique mais aussi un concours concernant

huit classes autour du thème « Imaginons l'école de demain pour un monde plus durable ». Les vainqueurs seront récompensés lors du salon. « Notre objectif, c'est de faire venir des familles et pas uniquement des gens qui sont déjà convaincus et sensibilisés à notre empreinte écologique », détaille Élisabeth Boulet, vice-présidente chargée de la réduction des déchets au sein du SMICTOM. Avec l'arrivée de la redevance incitative, il devrait intéresser un plus large pu-

Un local maculé d'excréments, la déchetterie de Steenbecque reste fermée ce mardi

Par Marc Le Tellier
3-4 minutes

Pour la deuxième fois en deux semaines, la déchetterie de Steenbecque a été la cible de « dégradations humiliantes » selon le SMICTOM des Flandres, qui a décidé de fermer l'équipement ce mardi.



Publié: 22 Novembre 2022 à 12h25

Écœurés. Pour le deuxième mardi consécutif, à leur prise de poste à 9 heures, les agents de la déchetterie de Steenbecque ont trouvé des excréments répandus sur le portail et un modulaire abritant des sanitaires et une douche. « *La semaine dernière, en bonus, des sacs de crottes de chien avaient été jetés sur le toit. Il y a un mois, c'était de l'huile de friture sur la grille. Les agents s'efforcent de maintenir l'équipement propre. Ce qu'ils vivent est violent et dégradant* », peste Thomas Waegemacker, référent technique du SMICTOM des Flandres, qui gère les sept déchetteries de Flandre intérieure et de Flandre-Lys.



Des sacs de crottes de chien ont été jetés sur le toit d'un bungalow de la déchetterie de Steenbecque, la semaine dernière.

Mardi dernier, l'équipement avait rouvert après nettoyage et désinfection du bungalow par les salariés. Pas cette semaine. Les grilles de la déchetterie de la zone de la gare de Steenbecque resteront fermées toute la journée, a tranché le SMICTOM : « Ça suffit, tonne Philippe Brouteele, le président du syndicat. J'ignore ce qui peut motiver un individu à jeter des quantités énormes d'excréments sur des locaux de la déchetterie mais c'est extrêmement humiliant pour les agents. Deux plaintes ont été déposées. »

Refus de sacs-poubelles

La gendarmerie d'Hazebrouck a réalisé des constatations ce mardi matin. En interne, aucun accrochage expliquant l'éventuelle vengeance d'un utilisateur mécontent n'a été répertorié récemment : « *Les agents ont simplement refusé des sacs d'ordures ménagères et des plastiques qui, je le rappelle, relèvent de la collecte* », indique Philippe Brouteele. Depuis la crise sanitaire, le syndicat déplore une augmentation des agressions verbales envers les agents.

DÉCHETS

Le développement durable s'apprend à tout âge

WALLON-CAPPEL Parents, enfants, adolescents : le salon du développement durable a voulu rendre accessible le sujet à chaque tranche d'âge.

JEAN-BAPTISTE PLOYART

Le développement durable se conjugue sous toutes ses formes. À l'occasion du salon du développement durable organisé par le SMICTOM ainsi que les syndicats de gestion d'énergie, la commune de Wallon-Cappel s'est transformée en lieu d'enseignement sur les thématiques d'énergie et de recyclage.

Tout d'abord, auprès des enfants. Un concours de collecte de bouchons a été organisé auprès des écoles inscrites dans le projet. « L'école qui a remporté la compétition est celle qui a obtenu le meilleur ratio entre le nombre d'élèves et le prix au kg ramassé », explique Nathalie Hembert, directrice générale des services du SMICTOM. Trois stands étaient également installés dans la salle de l'Espace Charles-Louis Vandebossche, pour des ateliers d'activité manuelle à destination des enfants.

CRÉER, MANGER ET APPRENDRE

L'idée : créer et recréer à partir de produits déjà existants. « Nos ambassadeurs portent leur mission de réemploi des produits ainsi que de réduction des déchets. C'est un moyen d'action indissociable de la lutte contre le réchauffement climatique. Le public qui en a conscience est en recherche d'informations pour



Le salon du développement durable s'est déroulé le samedi 19 novembre, à Wallon-Cappel.

remplir cet objectif» estime Nathalie Hembert.

Sur le stand de gestion de déchets, les ambassadeurs du tri ont répondu à leurs inquiétudes. « Le mode de conditionnement des produits alimentaires a des conséquences sur le nombre de déchets. Pour la compote, je conseille soit de la faire soi-même soit de l'acheter dans des pots en verre, explique l'un d'eux. Car ceux-ci sont plus facilement recyclables que s'ils étaient achetés dans des pots en plastique. Le meilleur déchet

est celui que l'on ne produit pas. »

Plusieurs associations concernées par le développement durable étaient également présentes. L'association des Paysages, des Jardins et des Hommes, proposait un stand de dégustation insolite. Chips de pelures de pomme de terre, pesto à base des fanes de carottes, cakes à la pelure de pomme, les visiteurs ont goûté sans appréhension et ont fait un pas supplémentaire vers la réduction de leurs déchets. ■

VANDALISME

La déchetterie criblée d'excréments humains

STEENBECCQUE Mardi 22 novembre, les agents de la déchetterie ont constaté des dégradations humiliantes sur leur lieu de travail pour la seconde fois en une semaine.

JULIE RINOOT

Lors de leur arrivée sur leur lieu de travail, les agents de la déchetterie de Steenbecque ont eu le droit à une mauvaise surprise. Le bungalow où ils travaillent, leur « lieu de vie », a fait l'objet de dégradations que l'on peut qualifier d'humiliantes. Une grosse quantité d'excréments humains a été jetée sur le portail ainsi que le bungalow où les agents mangent et se douchent quotidiennement.

Une semaine auparavant, mardi 15 novembre, les mêmes dégradations avaient été constatées par les travailleurs. Ces derniers avaient rapidement nettoyé et désinfecté les lieux, avant d'ouvrir le site au public sur les horaires habituels. Mais cette fois, Philippe Brouteele, président du Smictom, ne décolère. Il a décidé de ne pas laisser passer cette situation. Même si une plainte avait été déposée la se-

maine dernière, le président souhaite désormais que cet acte soit dénoncé. « Les agents ne sont pas souvent respectés, mais là, c'est tota-



« Les agents ne sont pas souvent respectés, mais là, c'est totalement humiliant. »

Philippe Brouteele,
président du Smictom

lement humiliant », déplore le président. « Ces actes visent l'espace de vie de gens modestes, ça me met en colère ! »

Le site, qui était resté ouvert mardi 15 novembre, ne l'a pas été mardi 20. « J'ai dit aux agents de prendre le temps qu'il leur fallait pour nettoyer, soupire-t-il. Il poursuit : De plus, si on ne fait rien après ce genre de dégradations, alors il n'y aura aucune prise de conscience. » La déchetterie a repris son activité habituelle mercredi 23 novembre.

Le site n'est pas équipé de caméras de surveillance. Le Smictom n'a aucune piste quant à un susceptible auteur des faits. Toujours selon Philippe Brouteele, les agents n'auraient pas rencontré de difficulté avec un usager de la déchetterie ces derniers temps. « Ils refusent parfois certains dépôts qui ne concordent pas avec ce qui est autorisé à décharger sur le site, mais rien de particulier n'est arrivé ces derniers temps », explique le président. Le président du Smictom, Philippe Brouteele, dénonce un acte scandaleux, qui ne restera pas sans répercussion. ■



Le lieu de vie a été maculé d'excréments deux fois en une semaine.

SMICTOM des Flandres

Un bungalow nouveau maculé d'excréments, la déchetterie de Steenbecque ferme jusqu'à nouvel ordre

Après des nouvelles dégradations découvertes ce lundi matin, la déchetterie de Steenbecque est fermée jusqu'à nouvel ordre.

Par La Voix du Nord

Publié: 19 Décembre 2022 à 10h48 Temps de lecture: 2 min Partage :

L'annonce a été [publiée ce matin, sur la page Facebook du SMICTOM des Flandres](#) : « La déchetterie de Steenbecque a subi cette nuit une nouvelle dégradation humiliante. Nous vous informons qu'elle sera fermée jusqu'à nouvel ordre. » Sur les deux photos qui accompagnent le texte, un bungalow situé à l'entrée de la déchetterie une nouvelle fois maculé d'excréments, tout comme le portail.



Comme indiqué en haut à droite sur ce panneau à l'entrée de la déchetterie, on ignore la date de réouverture.

Ce lundi matin, c'est donc en arrivant sur le site, « vers 8 h 45 que l'agent a découvert » ces nouvelles dégradations. Prévenu rapidement, le président du SMICTOM, Philippe Brouteele a donc décidé « de fermer jusqu'à nouvel ordre. Le temps qu'il faudra pour mettre fin aux actions d'une personne

complètement déséquilibrée. Je sais bien que les autres usagers ne sont pas responsables de la situation, ce n'est plus tolérable. » Il confie : « Les agents sont encore plus écœurés que moi. Ils doivent encore une fois nettoyer et désinfecter. »

« C'est toujours à la déchetterie de Steenwerck que les gens râlent, ne sont pas contents. »

Une nouvelle fois, une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie : « *Ce n'est pas n'importe quel genre de dégradations, il y a des choses graves, là c'est plus grave.* » Le président du SMICTOM évoque une situation particulière à la déchetterie de Steenbecque : « *C'est toujours là que les gens râlent, ne sont pas contents. Certains n'ont pas fait le deuil de l'ancien système, quand tout le monde pouvait tout apporter, même ses ordures ménagères.* » Une règle uniforme dans toutes les déchetteries, depuis presque un an maintenant, « *certain ont du mal avec ça* ».



En fin de matinée, les équipements souillés avaient été nettoyés.

C'est la troisième fois que l'équipement est la cible de ce type de dégradations. La première fois, mi-novembre, sans que cela n'entraîne de fermeture. [Le mardi 22 novembre](#), en revanche, le SMICTOM avait décidé de fermer la déchetterie pendant une journée. Président du syndicat, Philippe Broutele avait alors réagi : « *Ça suffit. J'ignore ce qui peut motiver un individu à jeter des quantités énormes d'excréments sur des locaux de la déchetterie mais c'est extrêmement humiliant pour les agents. Deux plaintes ont été déposées.* »

SMICTOM des Flandres
Centre d'Affaires l'Atrium 3.0
41 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59190 HAZEBROUCK
Tél : 03-59-68-40-06
Email : smictom@ville-hazebrouck.fr
Site internet : www.smictomdesflandres.fr

